



XXe Sommet de la Francophonie 2026 : soutenir le rôle des Outre-mer

MERCREDI 28 OCT

Résol



ad

Saisine liée :

XXE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : LE CESE SOUTIENT LE RÔLE DES OUTRE-MER DANS LEURS BASSINS RÉGIONAUX ET L'IMPLICATION DE LEURS SOCIÉTÉS CIVILES AU SEIN DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Résolution adoptée : "XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone"

À l'approche du Sommet de la Francophonie au Cambodge, le CESE appelle la France à reconnaître et à relayer l'apport des Outre-mer à l'espace francophone. Dans une résolution, il propose de soutenir leurs coopérations régionales et de renforcer les échanges entre sociétés civiles francophones.

La résolution est rapportée par [Caroline Donge](#) (groupe [Environnement et Nature](#)) et [Sabine Roux de Bézieux](#) (groupe [Agir Autrement](#)), au nom de la [délégation aux Outre-mer](#) présidée par [Maymounati Moussa](#) (groupe [des Outre-mer](#)).

La résolution a été adoptée le 28 octobre 2026 avec 142 voix pour.

Les Outre-mer dans l'espace francophone

Les 15 et 16 novembre 2026, Phnom Penh accueillera le [XXe Sommet de la Francophonie](#), consacré à la paix et au développement durable. Les chefs d'État et de gouvernement y fixeront les orientations de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et procéderont à l'élection de sa ou son secrétaire générale. Ce sera le deuxième Sommet organisé en Asie, après Hanoï en 1997.

Dans un Pacifique largement anglophone, **la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna sont des présences de la France et contribuent au dynamisme de la francophonie et aux échanges avec les pays de la région**. Leurs réseaux universitaires, économiques et culturels leur permettent de mettre en relation la France, l'espace francophone et les sociétés du Pacifique. Deux de ces territoires disposent également d'un statut propre au sein de l'OIF : la Nouvelle-Calédonie est membre associé depuis 2016 et la [Polynésie française](#) est observatrice depuis 2024.

Le thème du Sommet rejoint aussi leurs préoccupations. Exposés à la montée des eaux et aux contraintes de l'insularité, ces territoires partagent avec les petits États insulaires du Pacifique des besoins cruciaux en matière de gestion de l'eau, de protection des océans et d'adaptation au changement climatique. **Ces sujets nourrissent des coopérations scientifiques et des échanges d'expériences**, notamment dans le cadre de l'[Institut de la Francophonie pour le développement durable](#). Dans les autres bassins régionaux, les Outre-mer entretiennent également leurs propres relations de coopération, comme aux Antilles ou dans l'océan Indien.

Francophonie et Outre-mer : les propositions du CESE

Pour le CESE, la contribution des Outre-mer à la Francophonie repose sur leur ancrage régional et sur l'implication de leurs sociétés civiles. La résolution propose de soutenir ces deux dimensions à travers les orientations suivantes.

Valoriser l'apport des Outre-mer en Francophonie

Le CESE demande que la France reconnaisse et relaie le rôle des Outre-mer lors du Sommet. Il soutient également l'action de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui associe dialogue entre élus, développement durable et maintien de la paix.

Pour soutenir les coopérations régionales, il propose un « *Erasmus des sociétés civiles francophones* » destiné aux jeunes, incluant les Outre-mer et l'ensemble des membres de l'OIF. Des projets communs pourraient porter sur l'éducation inclusive, la prévention en santé, notamment auprès des jeunes, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, les infrastructures résilientes ou l'autonomie énergétique. Ils pourraient associer l'UNESCO, l'Agence française de développement, les conseils économiques et sociaux ou le Fonds Pacifique.

La résolution propose aussi de développer les coopérations des instituts scientifiques français présents en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie avec les pays membres de l'OIF pour mieux connaître, protéger et surveiller les espaces maritimes. Cette coopération pourrait également renforcer la lutte contre les activités illégales, dont la pêche, dans le cadre de l'action de l'État en mer.

Soutenir le rôle des sociétés civiles francophones et leur dynamisme dans les Outre-mer

Le CESE souhaite renforcer les échanges entre sociétés civiles francophones, afin de fertiliser leurs projets communs, particulièrement dans le Pacifique. Il préconise notamment de faciliter les échanges universitaires pour l'enseignement du français comme langue professionnelle, en associant les universités de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie à des établissements français en Asie ou à des partenariats existants avec des universités chinoises, sud-coréennes ou japonaises.

Il propose également des échanges entre conseils économiques et sociaux sur la consultation et la participation citoyennes, en partageant son expérience. Il s'engage à continuer de soutenir et de relayer les positions des conseils ultramarins au sein de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF).

Comment la Francophonie s'est-elle construite ?

La [Francophonie institutionnelle](#) s'est construite à l'initiative de dirigeants du Sénégal, de la Tunisie, du Niger et du Cambodge, autour du français comme langue de coopération. Le 20 mars 1970, 21 États et gouvernements créent à Niamey l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). D'abord centrée sur la culture et l'éducation, son action s'élargit progressivement à la démocratie, aux droits humains et au développement durable. La Charte adoptée en 2005 consacre l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).